

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-000153

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **42305** Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **FI HRI YASTIINE**

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : **0656520520** Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : **HATIM OUARINA** Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

M22- N° 004554

42305

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **KAB** Société : **SN**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **FASSI FIKRI YASMINE**

Date de naissance : **30 - 04 - 1984**

Adresse :

Tél. : **06 56 520 520**

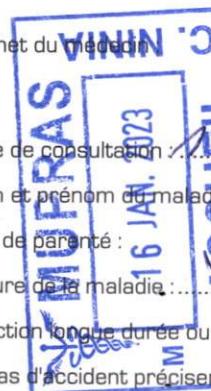
Total des frais engagés : **300 + 630 + 79,60** Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**DR. M. BENNOUNA**

**PEDIATRE**

220, Bd Ghandi Dar Asmaâ Casablanca  
Tél 0522 95.12.32 Urgence 06 61 14 73 72



Date de consultation : **16 JAN. 2023**

**11.2022**

Nom et prénom du malade : **HATIM Oumiaq**

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **Vaccinal**

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 NOV 2022	03		300	DR. M. BENNOUAF PEDIATRE Dr Ghandi Dr Asmaa Casablanca 06 12 32 Urgence 06 61 14 750

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### NATIONAL RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE REPORTE GHAND DR TAZI Kenza 159 Bd. Yacoub El Mansour RDC 0522 99 19 74 / Fax	21.11.22	B 500 PF	6700

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows an 8x8 Eight-Pointed Star Graph. The graph consists of two concentric rings of nodes. The outer ring has 16 nodes labeled 1 through 8 around its perimeter. The inner ring has 8 nodes labeled 1 through 8. Each node is connected to its immediate neighbors in the outer ring and to its immediate neighbors in the inner ring, forming a star-like pattern. The connections are as follows:

- Outer Ring Node 1 connects to Nodes 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, and the inner ring Node 1.
- Outer Ring Node 2 connects to Nodes 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, and the inner ring Node 2.
- Outer Ring Node 3 connects to Nodes 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, and the inner ring Node 3.
- Outer Ring Node 4 connects to Nodes 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, and the inner ring Node 4.
- Outer Ring Node 5 connects to Nodes 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, and the inner ring Node 5.
- Outer Ring Node 6 connects to Nodes 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, and the inner ring Node 6.
- Outer Ring Node 7 connects to Nodes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, and the inner ring Node 7.
- Outer Ring Node 8 connects to Nodes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and the inner ring Node 8.
- Inner Ring Node 1 connects to Nodes 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, and the outer ring Node 1.
- Inner Ring Node 2 connects to Nodes 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, and the outer ring Node 2.
- Inner Ring Node 3 connects to Nodes 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, and the outer ring Node 3.
- Inner Ring Node 4 connects to Nodes 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, and the outer ring Node 4.
- Inner Ring Node 5 connects to Nodes 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, and the outer ring Node 5.
- Inner Ring Node 6 connects to Nodes 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, and the outer ring Node 6.
- Inner Ring Node 7 connects to Nodes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, and the outer ring Node 7.
- Inner Ring Node 8 connects to Nodes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and the outer ring Node 8.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. S

Maphar  
Bd Alkimiya N° 6, QL,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml  
SOL BUV  
P.P.V : 19,50 DH  
  
Dip 5 118001 185030  
de Lille (France)

Réanimation Néonatale  
ph.Métrie, Endoscopie digestive  
et Proctologie Pédiatrique  
Diplômé de la faculté de Médecine  
Xavier Bichat- Paris

الدارالسليمان، في ..... Casablanca, le ..... 17.11.2022

17.11.2022

Nourrisson HATIM OUMNIA

Age : 11 jours

Poids : 2,90 Kg

1 VACCIN BCG SSI pdre/solv p susp inj : Fl+solv/1ml  
1 boite  
une injection intradermique

2 UVEDOSE 100 000 UI sol buv : Amp/2ml

**1850** Donnez une ampoule chaque 3 mois pendant 2 ans à partir de la naissance

Dr Mohammed Bennouna

**Dr. M. BENNOUAN**  
**PÉDIATRE**  
Bou Amda - Casablanca

PÉDIATRE  
220, Bd Ghandi Dar Asmaâ - Casablanca  
Tél : 05 22 95 12 32 Urgence : 06 51 14 73 72

**PHARMACIE OULMES CASA**  
**S.A.R.L.A.U**  
Angle Bd Ghandi et Yacoub  
El Mansour - Casablanca  
Tel: 0522 36 08 06

E-mail : medbennouna09@gmail.com

220. شارع غندي، دار أسماء (قرب بيزاهوت) الطابق 1، البيضاء - الهاتف: 05 22 95 12 32 - المحمول: 06 61 14 73 72  
220, Bd Ghandi - DAR ASMAA (près de Pizza Hut) - 1<sup>er</sup> étage - Casablanca - Tél. : 05 22 95 12 32 - GSM 06 61 14 73 72

*Dr. Mohammed BENNOUNA*

**PÉDIATRE**

Diplômé de la faculté de Médecine  
de Lille (France)

Réanimation Néonatale

ph.Métrie, Endoscopie digestive  
et Proctologie Pédiatrique

Diplômé de la faculté de Médecine

Xavier Bichat- Paris



**الدكتور محمد بنونة**

إختصاصي في أمراض الأطفال و الرضع

خريج كلية الطب بليل (فرنسا)

إنعاش المولود الجديد

شهادة جامعية في فحص المعدة و الأمعاء

بالشعاع الداخلي للأطفال (باريس)

**17.11.2022**

Casablanca, le ..... الدار البيضاء، في

**Nourrisson HATIM OUMNIA**

Age : 11 jours

Poids : 2,90 Kg

TEST DE GUTHRIE

Dr Mohammed Bennouna

**Dr. M. BENNOUNA**  
**PÉDIATRE**

220, Bd Ghandi Dar ASMAA - Casablanca  
Tél: 05 22 95 12 32 | Urgence : 06 61 14 73 72

**LABORATOIRE PORTE GHANDI**  
Dr TAZI Kenza  
159, Bd. Yacoub El Mansour RDC Casablanca  
Tel. 0522 99 19 74 | Fax: 0522 99 19 72  
99 19 50

E-mail : medbennouna09@gmail.com

220، شارع غاندي، دار أسماء (قرب بيزا هوت) الطابق 1، البيضاء - الهاتف: 05 22 95 12 32 - المحمول: 06 61 14 73 72

220, Bd Ghandi - DAR ASMAA (près de Pizza Hut) - 1<sup>er</sup> étage - Casablanca - Tél. : 05 22 95 12 32 - GSM 06 61 14 73 72



مختبر التحاليل الطبية بباب غاندي  
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA

Médecin Biologiste

Bactério-Virologie-Parasito-Mycologie-Hématologie-Biochimie-Immunologie

Note D'honoraires

Casablanca , le 21/11/2022

Date : 21/11/2022

Patient : N-N HATIM Oumnia

Analyses	Valeur de B	Montant
TEST DE GUTHRIE	500,00	670.00
.TOTAL :	500,00	670,00

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de : six cent soixante-dix Dirhams \*\*\*

LABORATOIRE PORTE GHANDI  
Dr TAZI Kenza  
159, Bd. Yacoub El Mansour RDC Casablanca  
Tél.: 05 22 99 19 74 / Fax: 0522 99 19 72  
05 22 99 19 50



مختبر التحاليل الطبية بباب غاندي  
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI  
Docteur TAZI KENZA  
Médecin Biologiste  
Bactériologie-Virologie-Parasitologie-Mycologie-Hématologie-Biochimie-Immunologie

Casablanca, le 05/01/2023  
Code Patient 22-01688

Nom : N-N HATIM Oumnia

Dossier N° : 211122-026 Prélèvement du: 21/11/2022 15:1

Demandé par Dr : BENNOUNA MOHAMED



Compte rendu d'analyses

ANALYSES DIVERSES

Valeurs Usuelles

Antécédents

**TEST DE GUTHRIE\***

Par technique de Fluorimétrie sur Plateforme Victor de PERKIN ELMER

**PHENYLALANINE**

Phénylalanine : 0,80 mg/dl (inférieur à 3)

**HYPOTHYROIDIE CONGENITALE**

TSH : 1,80 uU/ml (inférieur à 20)

**HYPERPLASIE CONGENITALE DES SURRENALES**

17 Hydroxy-progéstérone : 9,20 nmol/l (inférieur à 25)

**MUCOVISCIDOSE**

Dosage de trypsinne immunoréactive : 24,90 µg/h (inférieur à 65)

**HEMOGLOBINOPATHIE**

ELECTROPHORESE DE L'HEMOGLOBINE :

Electrophorèse de l'hémoglobine équivoque. Un contrôle par technique d'électrophorèse capillaire ou HPLC serait souhaitable.

**DEFICIT EN G6PD**

Glucose-6-Phosphate Déshydrogénase : 6,50 U/g HB (Supérieure à 2,8)

NB: Ceci est un test de dépistage. Tout résultat pathologique doit être contrôlé par une autre technique sur prélèvement sanguin.

Nous vous remercions de votre confiance et nous souhaitons bon rétablissement

*Le Biologiste*